



Paris, le 15 avril 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Plan de contrôle *Xylella fastidiosa* : consignation d'un plan de caféier

—

Le 2 avril dernier, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement a décidé de prendre des mesures nationales exceptionnelles, dans l'attente de la mise en place de mesures au plan européen, afin de prévenir le risque d'introduction de la bactérie *Xylella fastidiosa* sur le territoire français.

Dans le cadre du plan de surveillance renforcé propre à cette bactérie, les agents du service de contrôle de la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France ont identifié un plant de caféier porteur de la bactérie chez un revendeur de plants de Rungis. Ceux-ci, vraisemblablement originaires d'Amérique centrale, ont été introduits dans l'Union européenne via les Pays-Bas.

Une enquête est en cours pour déterminer leur origine exacte. En application des mesures prises par arrêté publié le 4 avril dernier, les services de l'Etat détermineront, dans les meilleurs délais, les mesures complémentaires à mettre en place sur les autres espèces végétales sensibles qui auraient pu être exposées au risque de contamination.

Cette interception justifie pleinement les mesures de prévention et de protection prises par le Ministre.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture